



caef

COMMUNAUTÉS ET ASSEMBLÉES
ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

Visite pastorale

Fiche pratique

La visite dans la perspective de la mission de Dieu

Le projet éternel de Dieu vise à tout réunir sous l'autorité du Messie victorieux¹. Un plan bienveillant qui passe par la création de son Église, corps du Christ, qui se trouve déjà spirituellement dans les lieux célestes avec son Sauveur et Seigneur². Toutefois, cette assemblée en Christ, dans l'attente de le rejoindre physiquement, est appelée à manifester la seigneurie de Jésus dans le monde, avec l'aide de son Esprit. Oui, l'Église est mandatée pour proclamer la victoire du Fils d'une façon universelle, par des paroles et des actes, notamment au sein d'une réalité locale³. Nous sommes des pierres vivantes⁴ du temple du Seigneur, l'habitation de Dieu en Esprit, un édifice saint appelé à s'édifier notamment par la pratique entre nous de l'éthique de l'Évangile.

L'Église doit avancer dans l'obéissance aux commandements de Dieu en son sein, dans le but de briller dans un monde rebelle sous la coupe du diable⁵, en avançant notamment dans l'injonction de son chef suprême⁶ qui a dit : « Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. À ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres⁷ ».

Un commandement central dans l'enseignement du Christ, sous le prisme du service qui débouche sur tout un ensemble d'actes concrets qui vont de l'intérêt porté à l'autre à la compassion, en passant par

¹ Cf Éphésiens 1.10

² Cf Éphésiens 2.6

³ Cf Colossiens 3.13-17

⁴ Cf 1 Pierre 2.4-5

⁵ Cf Éphésiens 2.2

l'écoute de son prochain, l'encouragement, l'exhortation, etc. **Une éthique exigeante, qui peut être poursuivie grâce, entre autres, à la pratique de la visite entre frères et sœurs.**

La religion pure et sans tache, devant Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des souillures du monde. (Jacques 1.27)

1. La visite pastorale

Si pour tout chrétien, la visite fraternelle est un moyen précieux pour avancer dans les commandements du Seigneur, dans cette perspective nous mettons de surcroît en avant l'importance de la visite pastorale⁸.

Une visite spécifique, qui va permettre à l'équipe de responsables d'avancer dans son mandat particulier d'être des bergers pour le divin Berger, de veiller, de prendre soin du troupeau du Seigneur et d'en être les modèles⁹.

⁶ Éphésiens

⁷ Cf Jean 13.34-35

⁸ c'est-à-dire celle que les responsables ou anciens vont effectuer (le plus souvent chacun séparément) aux membres de l'Église locale.

⁹ Cf 1 Pierre 5.1-4

2. Petite liste non exhaustive des intérêts de la visite dans la perspective de la mission pastorale

a) Écoute

La visite favorise l'écoute. Pour savoir bien conduire, prendre soin, accompagner le troupeau du Seigneur, l'équipe pastorale a besoin d'être à son écoute. L'Écriture dit : « Connais bien chacune de tes brebis, donne tes soins à tes troupeaux¹⁰ ». Pour ce faire, il faut aller à la rencontre des frères et des sœurs et savoir demeurer quelque temps avec eux. L'écoute ne peut être satisfaite dans la précipitation des nouvelles données le dimanche matin. Le responsable recherche donc un espace propice à l'échange (ce qu'une visite peut apporter), dans le but de favoriser un terrain d'écoute mutuelle.

Il s'inspire ici de l'exemple de Jésus. Pensons notamment à la manière dont il interpelle Zachée : « Hâte-toi de descendre ; car il faut que je demeure aujourd'hui dans ta maison¹¹ ». Notons, pour terminer, que savoir écouter, c'est savoir se taire, qu'écouter l'autre, c'est souvent gagner en justesse dans ses questions, dans une parole donnée, dans le passage biblique ou le verset choisi pour encourager nos prochains. Prendre le temps pour écouter l'autre, c'est ouvrir un espace pour percevoir des besoins, des envies, des attentes, des dons ou des malaises éventuels. Prendre le temps d'écouter, c'est connaître un peu plus l'Église ; l'équipe pastorale suit ainsi l'exemple du bon Berger¹². « Le premier service dont nous sommes redevables aux autres, c'est de les écouter [...] le commencement de l'amour du prochain consiste à apprendre à l'écouter.¹³ »

¹⁰ Cf Proverbes 27.23

¹¹ Cf Luc 19.1-10

¹² Cf Jean 10.11s

b) Parole

L'équipe pastorale avance dans son appel à nourrir le troupeau et à en prendre soin en profitant des visites pour transmettre un enseignement biblique. Ce contexte intimiste lui permet de poser la Parole de Dieu en situation, d'une manière plus « individualisée » que lorsque l'Église est rassemblée.

Cette instruction spirituelle peut être apportée à cause d'une demande particulière, en raison de questions théologiques ; le partage autour de la Parole prend alors une grande partie de la visite.

Mais l'enseignement peut être donné d'une manière plus concise, au cours du temps fraternel ou à la fin de la rencontre afin d'appuyer une réflexion, encourager face à un défi ou même parfois pour reprendre. Dans le but de nous motiver à placer la Parole au centre de nos visites, n'oublions pas que « Toute Écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre¹⁴ ».

Notons aussi que, par sa volonté de placer la Parole au centre de ses visites, de ses réflexions, de ses questionnements, de ses affirmations, l'équipe pastorale se montre un modèle pour le troupeau. Elle démontre par exemple, mais sous un autre angle, que le chrétien doit être un « écoutant ». En effet, comme le dit Jacques Ellul : « Dieu parle, il est la Parole, il agit par la Parole, le chrétien doit être d'abord un écoutant ».

¹³ D. Bonhoeffer, *De la vie communautaire*, Labor et Fides, 2002, p.85.

¹⁴ Cf 2 Timothée 3.16-17

Petit avertissement toutefois : l'enseignement à partir de la Parole n'est pas un leitmotiv pour être directif et donc bien souvent abusif ! La visite pastorale vise à faire réfléchir le croyant sur une situation concrète, à partir des principes généraux de la Bible, avec l'intention qu'il se les approprie et qu'il agisse éventuellement, non pas par contrainte mais par conviction personnelle.

Autre remarque importante : la Parole donnée aux frères et aux sœurs est une Parole que nous recevons également humblement pour nous-mêmes. « Notre entretien reste orienté vers le secours dont nous avons besoin l'un et l'autre. Nous nous montrons le chemin que le Christ nous enjoint de suivre. Nous nous mettons mutuellement en garde contre la désobéissance qui est notre perte¹⁵ ».

c) Prière

La vie de l'assemblée du Christ doit être portée par la prière communautaire (cf. Matthieu 6.9s ; Luc 21.36 ; Éphésiens 6.18 ; 1 Timothée 2.1s), qui démontre concrètement la totale dépendance de l'Église envers son Sauveur et son Seigneur. La visite permet l'installation d'un environnement propice pour pratiquer sérieusement cette injonction. L'équipe pastorale veillera donc à ce que ses entretiens lui laissent une place significative. Nous pourrons ainsi manifester posément auprès du Seigneur, avec nos frères et sœurs, en fonction de la « couleur » des échanges, tantôt notre reconnaissance, tantôt parfois aussi notre peine, intercédant ensemble devant le trône de la grâce pour des sujets moins réjouissants (cf. Romains 12.15).

3. Concrètement, comment s'y prendre ?

La façon d'organiser et de mener une visite pastorale varie parfois considérablement en fonction des situations rencontrées. Voici toutefois, ci-dessous, quelques points de repères généraux :

a) Prendre rendez-vous et délimiter un créneau

Prendre rendez-vous, c'est pouvoir entre autres se préparer (prières et réflexions sur les objectifs) et permettre également que la personne qui accueille se prépare elle aussi, en réfléchissant par exemple à ce qu'elle aurait envie de partager lors de cet entretien.

Délimiter un créneau, c'est accepter qu'un entretien trop long n'est pas toujours très constructif. Si besoin, un nouveau rendez-vous peut être éventuellement programmé. Toutefois, s'il nous paraît important de prévoir à l'avance un temps de visite, il ne faut pas être trop rigide sur le « timing ». En effet, il faut pouvoir disposer éventuellement de temps supplémentaire si besoin, en fonction des situations rencontrées. Il convient pour cela d'éviter de mettre des rendez-vous trop proches les uns des autres. Attention, la tentation est grande de vouloir rentabiliser les créneaux « mis de côté » dans la semaine pour les visites. Nous devons lutter contre cette tendance moderne qui peut générer de la frustration et nous amener à bâcler notre tâche.

b) Se rappeler les objectifs en amont

L'entretien pastoral, faut-il le préciser, doit être pastoral ! Je vous renvoie donc aux trois points essentiels (Écoute/Parole/Prière) pour

¹⁵ Bonhoeffer Dietrich, *de la vie communautaire*, Labor et Fides, 2007, p.91.

qu'un entretien reste focalisé sur la mission confiée par le Seigneur aux responsables de son Église.

c) Prier

Avant d'arriver, il nous faut prier, demander au Seigneur que son nom soit glorifié au cours de cette visite, que sa Parole soit honorée. Il convient dans cette perspective de demander l'inspiration du Saint-Esprit pour pouvoir donner une parole, une réflexion pertinente et scripturaire. Nous sommes conscients de notre dépendance à Dieu et nous agissons en conséquence, notamment en environnant nos visites de prière.

d) Mettre à l'aise

En arrivant, il ne faut pas entrer trop rapidement dans des questions ou des réflexions trop profondes. Il faut tout d'abord savoir « mettre à l'aise ». Parlez donc de banalités, du temps, de la route empruntée pour aller chez cette personne, de la circulation, de la beauté du paysage, etc.

e) Demander des nouvelles générales

Ensuite, il nous faut prendre la température, demander des nouvelles générales, de la santé, de la famille, des enfants, des animaux, des loisirs, etc.

f) Prendre le pouls spirituel

Nous prenons ensuite le « pouls » spirituel avec des questions du genre :

- « Comment décrirais-tu ta relation avec le Seigneur ces derniers mois ? »
- « Est-ce que tu as un temps quotidien autour de la Parole ? »
- « Pries-tu régulièrement ? »

Des questions qui, bien évidemment, passent bien plus facilement lorsqu'une relation pastorale de confiance s'est installée. Mais sachant que ces éléments sont vitaux pour une vie de chrétien épanouie¹⁶, par amour pour l'autre, le responsable se doit de poser de telles questions.

Il vaut également la peine de demander comment la personne se sent dans l'Église. On montre ainsi l'intérêt de l'équipe pastorale pour le bien-être de la personne visitée au sein de la communauté ; cette question permet aussi de faire sortir le cas échéant des envies, des attentes, des frustrations.

g) « Laisser place » à la Parole

L'équipe pastorale veille dans ces visites à laisser une place centrale à l'écoute de la Parole. Un partage autour des Écritures en lien avec un encouragement reçu personnellement qui peut en être aussi un pour l'autre, ou lié à la discussion lors de l'entretien. Ce partage peut se faire au cours de la visite et/ou à la fin de l'entretien, en guise de conclusion.

¹⁶ cf Jean 15.7s

h) Prier (encore)

La visite se conclura par un temps de prière afin de manifester sa reconnaissance au Seigneur pour le moment passé, pour la fraternité, pour la présence de cette personne dans la communauté, pour ses dons, son service, etc. C'est un temps où nous pouvons également intercéder pour une souffrance, une blessure, un défi. Finalement, c'est un moment où nous pouvons nous bénir.

4. Rappels essentiels pour une visite pastorale respectueuse

a) La confidentialité

L'équipe pastorale doit se montrer discrète sur ces entretiens.

Premièrement, parce qu'il s'agit d'un principe biblique qui s'applique à tout croyant : « Celui qui répand la calomnie dévoile les secrets, mais celui qui a l'esprit fidèle les garde » (Proverbes 11.13). Deuxièmement, parce que cette discrétion permet d'établir un climat de confiance si important dans un entretien fraternel, puisqu'on souhaite favoriser la transparence et éviter l'hypocrisie.

b) Le secret professionnel

Les pasteurs sont soumis par la loi à l'obligation du secret. Le pasteur Gordon Margery rappelle que « la loi ne s'intéresse pas beaucoup à la qualité de nos relations fraternelles, mais elle contient un principe qui concerne tout le monde. Sur le plan civil, la loi du 17 juillet 1970, insérée dans le Code Civil à l'article 9, précise : *Chacun a droit au respect de sa vie privée.* Je n'ai pas le droit, dans le cadre des activités

pastorales, de divulguer à qui que ce soit une information sur la vie privée d'une personne si elle ne m'en a pas donné l'autorisation. Gordon Margery rappelle qu'« il ne s'agit pas seulement de ce qu'une personne a pu dire au pasteur, mais de ce qu'il a pu comprendre, voir, déduire, entendre. La violation du secret professionnel constitue une faute pénale. On risque un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende. » (Voir ci-dessous pour les citations de Gordon Margery.)

5. Ressources pour aller plus loin

- Dietrich Bonhoeffer, *De la vie communautaire*, Labor et Fides, 2007.
- Emmanuel Alvarez, « La visite pastorale », dans *Les cahiers de l'école pastorale*, n°51, 1^{er} trimestre 2004.
- Gordon Margery dans <https://evangile21.thegospelcoalition.org/article/le-secret-professionnel-dans-leglise/>.
- Gordon Margery, « La confidentialité, vie dans l'Église et secret professionnel », dans *Les cahiers de l'école pastorale*, n°83, 1^{er} trimestre 2012.
- Guillaume de Clermont dans <https://leprotestantdelouest.presseregionaleprotestante.info/article/la-visite-pastorale-du-fantasme-a-la-realite-2760>
- Jean Pierre Civelli, « Le pasteur comme accompagnant », dans *Les cahiers de l'école pastorale*, n°83, 3^e trimestre 2011, pp.19-29.